

Inéquations et intervalles, cours, classe de 2nde

1 Intervalles de nombres réels

Définitions :

Soient a et b deux nombres réels avec a inférieur strictement à b .

- $[a; b]$ est l'ensemble des réels x tels que $a \leq x \leq b$. On l'appelle *intervalle fermé* d'extrémités a et b .
- $]a; b[$ est l'ensemble des réels x tels que $a < x < b$. On l'appelle *intervalle ouvert* d'extrémités a et b .
- $[a; b[$ est l'ensemble des réels x tels que $a \leq x < b$. Cet intervalle est dit *ouvert* en b et *fermé* en a .
- $[a; +\infty[$ est l'ensemble des réels x tels que $x \geq a$.
- $] - \infty; b[$ est l'ensemble des réels x tels que $x < b$.

Exemples de représentation sur une droite graduée :

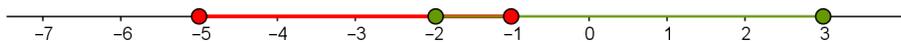
$]a; b[$	
$[a; b]$	
$] - \infty; b[$	

Définition :

Soient I et J deux intervalles.

- *L'intersection* de I et J notée $I \cap J$ est l'ensemble des nombres qui appartiennent à la fois à I et à J .
- *La réunion* de I et J notée $I \cup J$ est l'ensemble des nombres qui appartiennent à I ou à J , c'est à dire, soit à I , soit à J , soit aux deux.
- Lorsque les intervalles I et J n'ont aucun point commun, leur intersection est *l'ensemble vide* noté \emptyset . On dit aussi que les intervalles sont *disjoints*.

Exemple [Savoir déterminer l'intersection et la réunion de deux intervalles] :



Soit $I = [-5; -1]$ et $J = [-2; 3]$.

L'intersection $I \cap J$ est $[-2; -1]$.

La réunion $I \cup J$ est $[-5; 3]$.

2 Inégalités et inéquations

2.1 Définition

Définition :

- Une *inégalité* est une affirmation qui utilise l'un des signes « \geq » ou « $>$ » ou « $<$ » ou « \leq » et qui ne peut être que *vraie* ou *fausse*.
- Une *inéquation* est une inégalité où figure un nombre *inconnu*.
Résoudre une inéquation c'est trouver toutes les valeurs possibles du nombre inconnu telles que l'inégalité soit vraie : ces valeurs sont les *solutions* de l'inéquation.

2.2 Règles de conservation des inégalités

Propriétés :

Soient a, b, c trois nombres réels :

- si $a \leq b$ alors $a + c \leq b + c$ c'est à dire que le sens de l'inégalité ne change pas lorsque l'on ajoute le même nombre dans les deux membres ;
- si $a \leq b$ et $c > 0$ alors $ac \leq bc$ c'est à dire que le sens de l'inégalité ne change pas lorsque l'on multiplie les deux membres de l'inégalité par un même nombre strictement positif ;
- si $a \leq b$ et $c < 0$ alors $ac \geq bc$ c'est à dire que le sens de l'inégalité change lorsque l'on multiplie les deux membres de l'inégalité par le même nombre strictement négatif.

2.3 Application à la résolution d'inéquations du premier degré

Définition :

Une *inéquation du premier degré* est une inéquation qui peut s'écrire sous la forme $ax + b \leq 0$ ou $ax + b < 0$ ou $ax + b > 0$ ou $ax + b \geq 0$ avec a et b réels et x l'inconnue.

Exemple :

On considère l'inéquation $3(3 + 4x) \leq 2x - 5$.

Elle équivaut à $9 + 12x \leq 2x - 5$ par développement

Ou encore à $9 + 10x \leq -5$ par addition de $-2x$ des deux côtés de l'inégalité

c'est à dire à $10x \leq -14$ par addition de -9 des deux côtés de l'inégalité.

Ceci équivaut enfin à $x \leq \frac{-14}{10}$ donc $x \leq -1,4$ par multiplication par $\frac{1}{10}$ *positif* des deux côtés de l'inégalité.

Les solutions sont donc les réels inférieurs ou égaux à $-1,4$

c'est à dire l'intervalle $] -\infty; -1,4]$.